

CSA budgétaire du 27 septembre 2023 : transition écologique, crises sanitaires, PSU, rémunération, conditions de travail...

Le ministre, Marc Fesneau, a présenté le projet de loi de finances (PLF) pour 2024 pour l'agriculture ... avec des ETP en augmentation sur l'ensemble des programmes budgétaires comme en 2023, c'est à souligner ... mais pas toujours placés là où sont les besoins ! Et l'administration parviendra t'elle à pourvoir ces postes ?

La CFDT était représentée par Frédéric Laloy, Emmanuel Biseau, Jean-François Le Clanche et Béatrice Laugraud.

Evolution des effectifs en 2024 :

Programme 206 (services déconcentrés) : + 53 ETP

+ 40 ETP pour consolider les équipes de la police sanitaire unique en charge de la sécurité sanitaire des aliments

+ 13 ETP pour augmenter les contrôles au titre du bien-être animal

Programme 215 (administration centrale, DRAAF et DAAF) : + 99 ETP

+ 60 ETP pour la modernisation de la fonction numérique du ministère

+ 13 ETP pour la prévention et la lutte contre le risque d'incendies de forêt

+ 13 ETP pour la réforme interministérielle de l'encadrement supérieur

+ 8 ETP pour la gestion des crises sanitaires

+ 3 ETP pour la planification écologique

Opérateurs : +25 ETP à l'ASP, + 5 ETP au CNPF, + 1 ETP à l'Agence bio mais – 3 ETP à l'Anses.

**Des effectifs en plus c'est bien...
encore faudra t'il pouvoir recruter
les compétences qui vont avec !**

« Monsieur le ministre,

Le PLF 2024 prévoit une nouvelle augmentation du budget et des effectifs du MASA et se situe dans la droite file du PLF de 2023. Les années noires qui se caractérisaient par une réduction drastique du nombre d'ETP sont derrière nous, nous l'espérons. C'est une bonne nouvelle qui tombe dans un contexte, hélas dégradé depuis trop longtemps.

Comme vous le savez et ce n'est pas l'apanage de ce ministère, l'attractivité de nos métiers, que ce soit dans le secteur de l'enseignement, dans les abattoirs, en administration centrale et même en services déconcentrés, est en berne. Les conditions de travail et de rémunération découragent les candidats qui sont de moins en moins nombreux à se présenter aux concours. Cette tendance s'aggrave. Devenir fonctionnaire, y compris dans ce ministère, ne fait plus rêver. Les causes sont multiples. »

La CFDT se réjouit des effectifs en forte hausse sur le numérique car l'enjeu est immense, mais elle s'interroge : parviendra t'on à pourvoir ces postes alors que ces profils sont très recherchés ? Il est urgent de travailler sur l'attractivité du MASA !

Rémunération : pas grand-chose à se mettre sous la dent ... et les contractuels devront encore patienter !

« En matière de rémunération : l'augmentation du point d'indice de 1,5% en 2023 dans un contexte de forte inflation est insuffisante. Le pouvoir d'achat des fonctionnaires et des contractuels décroche significativement depuis deux ans, est érodé depuis plus de dix ans. Certes, certaines primes ont été récemment revalorisées, mais, pour la CFDT, le compte n'y est pas et c'est l'image de la fonction publique qui est atteinte. Pour les fonctionnaires, nous comptons sur votre force de conviction auprès du gouvernement pour que des négociations salariales se tiennent régulièrement. Et pour les contractuels hors enseignement agricole technique et supérieur, nous espérons que vous allez nous annoncer que la revalorisation tant attendue de leurs référentiels de rémunération est validée. »

Le ministre n'a comme seuls éléments de réponse (1) **la révision des barèmes IFSE**, (2) **la poursuite de la négociation d'un accord en matière de protection sociale complémentaire** et (3) **la révision des référentiels des contractuels**.

Toutefois, sur ce dernier point, la secrétaire générale admet que la revalorisation des contractuels annoncée pour fin août – début septembre n'est toujours pas validée. Elle s'implique sur ce dossier afin de le faire aboutir et reste optimiste « ça progresse, on va y arriver ». Une bonne nouvelle toutefois : le chef du SRH précise qu'une fois validée, il y aura rétroactivité au 01/09/2023... mais la régularisation devrait s'étaler jusqu'à fin 2023 au vu du nombre conséquent de contrats à réviser ([lire notre article sur le GT contractuels du 23 juin 2023](#)).

La CFDT se réjouit qu'un « top départ » puisse enfin être annoncé aux agents contractuels de cat A et B pour la revalorisation de leur rémunération. Elle continuera à se mobiliser pour réduire au maximum le délai de concrétisation de cette revalorisation pour les contractuels.

Concernant la révision de l'IFSE, un groupe de travail prévu le 10 octobre prochain permettra d'en savoir plus. D'après nos sources, la revalorisation ne devrait concerner qu'une minorité d'agents.

Améliorer les conditions de travail : RDV en 2024 ! Pensez à répondre au baromètre social !

« Concernant les conditions de travail, la CFDT plaide pour une politique GRH plus ambitieuse. Tout ne dépend pas de Bercy. Il faudrait par exemple que ce ministère engage, avec les organisations syndicales représentatives, une négociation portant sur la rédaction d'un accord-cadre « qualité de vie au travail ». Ce serait un signal positif fort qui serait adressé à notre communauté de travail. »

La secrétaire générale a réaffirmé son souhait d'ouvrir le sujet « conditions de travail » sur la base des résultats du baromètre social. Il est important qu'un maximum d'agents réponde à ce [questionnaire](#) transmis par mail le 26 septembre dernier afin que l'administration et les organisations syndicales puissent avancer sur la base d'éléments chiffrés. Plus le nombre de participants sera élevé et mieux on saura sur quoi agir. On compte sur vous !

Retards dans les remboursements,

erreurs dans les payes : pas d'amélioration en vue !

« Il faudrait aussi que le SRH soit renforcé en personnel. Le stock de dossiers en attente de traitement n'est pas résorbé, ce qui irrite les agents, à la longue. La CFDT est particulièrement inquiète du travail qui va encore une fois incomber aux gestionnaires en administration centrale, lorsque la PSC va être mise en place, et exhorte notre ministère à anticiper ce flux de travail. »

Le PLF 2024 ne prévoit aucun effectif supplémentaire pour le SRH. Les espoirs pour ce service semblent reposer sur un allègement de la charge de travail via la déconcentration de la gestion des contrats courts.

Pour la CFDT, cette évolution ne sera pas suffisante pour absorber la charge de travail supplémentaire liée à la PSC et résorber les retards. Les agents vont-ils continuer à bénéficier de la participation financière au coût des abonnements de transport en commun avec plus d'un an, parfois plus de 2 ans de retard ? Ce n'est pas acceptable ! Comment expliquer que l'on accorde 13 ETP supplémentaires pour l'encadrement supérieur mais aucun pour les bureaux de gestion en souffrance ?

La CFDT craint par ailleurs que cette déconcentration pèse in fine sur les DDI ... et les DRAAF à qui le secrétariat général envisage de confier la gestion de la paye de ces contrats dès le 1er janvier 2024 ! Voilà un sujet explosif en perspective ! Nous en saurons plus lors d'un groupe de travail sur le sujet prévu le 9 novembre prochain. Mais la CFDT donne le ton : si évolution il doit y avoir, il faudra s'assurer que le pas de temps soit raisonnable afin que les effectifs et les compétences puissent suivre.

Crises sanitaires : le ministère semble avoir fait le choix d'éparpiller les quelques ETP en plus plutôt que de professionnaliser la gestion de crise

« Concernant la gestion des crises sanitaires (grippe aviaire, peste porcine africaine...) et climatiques, la CFDT plaide pour un changement systémique de l'organisation. Ce changement passe par le recrutement de personnes mais aussi de compétences nouvelles pour affronter ces événements qui sont et seront de plus en plus fréquents. La CFDT reconnaît que des avancées ont eu lieu et que le sujet est complexe. Tout n'est pas négatif. Mais les agents mis à contribution lors de la gestion de ces crises se retrouvent souvent très démunis face à la détresse des éleveurs. Souvent amenés à endosser des rôles multiples en plus de leur casquette habituelle d'inspection (euthanasieur, assistant social, comptable...), leur volonté de bien faire se heurte à des réalités de terrain pour lesquelles ils n'ont pas été préparés, engendrant rapidement découragement et perte de motivation. Une professionnalisation s'impose. Pour la CFDT, ce ministère a besoin de spécialistes de crises, et c'est maintenant qu'il faut préciser comment recruter ou former ces profils. Le PLF 2024 mentionne une augmentation des effectifs pour la préparation et la gestion des crises sanitaires dans les services centraux... cela augure t'il de l'arrivée tant attendue de ces spécialistes ? »

Pour le ministre, la capacité à prévenir et à réagir face aux risques sanitaires fait partie des objectifs stratégiques du ministère.

Côté administration centrale, le ministre se réjouit d'avoir pu accorder 8 ETP supplémentaires à la DGAL, mais il le reconnaît lui-même « oui, il en faudrait plus ». Il ne se prononce pas sur le fait de profiter de ces effectifs supplémentaires pour recruter des spécialistes de crises : « il faut que d'ici la fin de l'année on ait quelques visibilitées pour les agents ». Mais d'après un compte-rendu interne à la DGAL, le choix est déjà fait : les 8 ETP ont déjà été répartis : 1 ETP comme directeur de crise (si crise), 3 ETP au BSA, 1 ETP à la MUS, 1 ETP à la MIVAS, 1 ETP au BPB206 et 1 ETP sur ecophyto.

Pour la CFDT, ce choix ne va pas dans le sens de la professionnalisation de la gestion de crise. A voir ce qu'en dira la directrice générale de l'alimentation lors du CSA Alimentation le 11 octobre prochain.

Côté services déconcentrés, un travail est en cours entre le SG et les directions d'administration centrale afin de dégager des marges de manœuvre (abandon, simplification...) pour être davantage présent sur la résilience face aux crises. Les DRAAF et DDPP peuvent ainsi espérer récupérer quelques (?) ETP pour la gestion de crise (au détriment d'autres missions).

Pour la CFDT, pas évident que cela suffise en cas de crise en l'absence de spécialistes mobilisables à l'échelle nationale !

Transition agro-écologique : la CFDT salue le changement de ton... mais s'interroge sur les effectifs ... elle attend des actes !

« 1,3 milliards d'euros sont prévus pour financer la planification écologique, avec 500 M€ pour la forêt et 800 M€ pour l'agriculture, dont 250 M€ sur le volet phytosanitaire.

Le fait d'inclure les filières et de territorialiser le débat en recherchant la transversalité constituent des éléments de méthode pertinents. La CFDT souligne la qualité de la démarche qui correspond aux valeurs qu'elle porte. Mais vous le savez, des résistances existent côté profession agricole et un message clair s'impose : la transition écologique est une obligation, pas une option ! Avoir un document de planification n'est pas la fin du travail, ce n'est que le début. »

Pour le ministre, si les résistances sont importantes côté profession agricole, les agriculteurs savent au fond d'eux qu'ils n'ont pas le choix : « c'est la transition ou la disparition ». Il rajoute que la transition écologique est un sujet important en matière d'attractivité du MASA. Il souhaite changer l'image du ministère : « nous ne sommes pas une forteresse qui refuse la transition », « ici aussi cela va changer », « il y a des moyens financiers pour faire la transition », et cela va contribuer à « redonner du sens » aux missions. Sur les produits phytosanitaires, 250 M€ vont être mis sur la table chaque année et pour le ministre il conviendra d'attribuer cette somme aux bons projets, ceux qui vont dans le sens de la transition (« on va voir les bons joueurs et les passagers clandestins de la transition, je suis très à l'aise avec ça. »)

« L'enjeu est immense, à l'égal de celui qui a prévalu lors de la modernisation de l'agriculture, notamment sous le ministère d'Edgard Pisani en 1960. Il va falloir rechercher, enseigner, expliquer, conseiller, inciter, superviser, contrôler... et ceci mobilisera vos services. Que ce soit dans l'enseignement et la recherche, ici même à Paris ou en services déconcentrés, les compétences à mobiliser seront de pointe car l'accompagnement d'un changement de paradigme ne va pas de soi. Pour la CFDT, si l'on veut réussir ce défi, il faut renforcer l'expertise et ceci passe aussi par la formation initiale, continue des agents.

*Est-ce que les effectifs du MASA vont être revus en conséquence alors que moins d'1 agent sur 10 est positionné aujourd'hui sur l'accompagnement des transitions agricoles et alimentaires ? (chiffre du CGAAER dans son rapport sur la revue des missions dans les services déconcentrés). **Le PLF 2024 mentionne une hausse des effectifs sur la planification écologique en administration centrale... pouvez-vous préciser à quelle hauteur ? Et qu'en sera-t-il dans les services déconcentrés ?** »*

Côté administration centrale, la DGPE va bénéficier de 3 ETP supplémentaires pour la planification écologique et la DGAL a fait le choix de positionner 1 ETP sur Ecophyto. Pour les services déconcentrés, un travail est en cours entre le SG et les directions d'administration centrale afin de dégager des marges de manœuvre en matière de transition écologique. Les DRAAF et DDT peuvent ainsi récupérer quelques (?) ETP (au détriment d'autres missions).

Pas évident pour la CFDT que ces quelques ETP en plus soient à la hauteur des ambitions !

A titre d'exemple, l'ETP supplémentaire positionné sur Ecophyto à la DGAL sera-t-il à la hauteur de la nouvelle stratégie Ecophyto 2030 ?

Police sanitaire unique (PSU) : pas de moyens supplémentaires en vue avant 2025 !

Le PLF 2024 mentionne 40 ETP supplémentaires pour la PSU mais il n'y a là rien de nouveau : ce sont les effectifs obtenus au printemps dernier pour accompagner la délégation des inspections en remise directe.

Pour la CFDT, cette année de rodage s'annonce très difficile : calendrier trop serré, effectifs qui s'annoncent

insuffisants... avec une clause de revoyure annoncée pour fin 2024. Le système a montré ses limites en matière de surveillance de la sécurité des aliments dans un contexte de coupe du monde du rugby... qu'en sera t'il l'été prochain dans un contexte de jeux olympiques ?

Le ministre a souhaité en conclusion saluer l'engagement quotidien et le professionnalisme remarquables des agents et de les en remercier.